
Rapport de la commission des sports du 27 mars 2024

Rapporteuse : Barbara LANZILAO

M 319 - 24.01 TOUS À L'EAU !

Mme PILLONEL, Cheffe du service des sports (SSP), rappelle que la motion invite le Conseil administratif à évaluer la possibilité d'ouvrir le bassin scolaire d'Avanchet-Jura les dimanches matin à un prix abordable pour les enfants de la Commune, à étendre cette ouverture au bassin scolaire des Ranches, ainsi que d'évaluer et de déterminer les coûts opérationnels résultant de cette activité.

Mme PILLONEL rappelle qu'avant la construction de la piscine couverte du Lignon, le bassin scolaire d'Avanchet-Jura était ouvert les dimanches et mercredis matin durant la période hivernale.

Le bassin scolaire des Ranches était ouvert uniquement les mercredis matin.

Ces ouvertures se sont arrêtées en 1997 à la suite de l'ouverture de la piscine couverte du Lignon en 1997.

La fréquentation du bassin dépassait rarement les 10 personnes en même temps.

Le prix était de CHF 0.50 pour les enfants et CHF 2.00 pour les adultes.

Un unique gardien gérait les utilisateurs au bassin et les entrées en même temps.

Les week-ends : la piscine du Lignon est dédiée à l'accueil du public et les deux bassins scolaires sont mis à disposition pour l'accueil des clubs sportifs.

Les bassins scolaires :

- Avanchet-Jura est utilisé dès 10h30 jusqu'en après-midi par un club depuis 2022.
- Ranches : une demande est faite pour la rentrée scolaire 2024 par une autre association.

Ces deux bassins sont souvent mis à disposition lors des vacances scolaires, dimanche compris, pour des stages donnés par différentes associations sportives, pour les entraînements avant une compétition, ou des stages pour les enfants.

Pendant les vacances scolaires, il y a souvent des travaux pour l'entretien et les grands nettoyages.

Par ailleurs, l'offre en piscines pour le public se développera dans quelques années avec la piscine intercommunale de Pré-Bois.

Pour une ouverture tous les dimanches matin pour un bassin, deux gardiens sont nécessaires durant environ 4h. Par ailleurs, pour une ouverture en même temps que la piscine extérieure du Lignon, de mi-mai à mi-septembre, cela nécessite d'avoir un technicien piscine en plus car celui-ci est déjà très sollicité (piscine extérieure du Lignon et jeux d'eau). De plus, il est difficile de trouver du personnel pour si peu d'heures et de surcroît en été lorsque toutes les piscines extérieures sont ouvertes.

Une ouverture, même à un tarif raisonnable, demande un encaissement, ce qui nécessite un ordinateur, un système informatique avec une liaison pour le Service des finances et nécessite une personne par bassin pour la caisse.

Tenir une comptabilité et conserver les pièces comptables est une obligation (Code des obligations art 957 et suivants), ce qui nécessite une gestion électronique des ventes des entrées effectuées par du personnel.

Actuellement, les deux bassins scolaires ne se prêtent pas à la construction d'une caisse.

L'estimation des coûts pour l'ouverture complémentaire d'un seul bassin scolaire, le dimanche de 9h à 12h, pour la période hivernale uniquement, de la mi-septembre à la mi-mai, soit environ 28 week-ends (hors vacances scolaires) :

- Investissement (sauf aménagement caisse) : environ CHF 55'000.00
- Fonctionnement après la première année : environ CHF 22'000.00.

Pour toutes ces raisons, le Service des sports donne un préavis défavorable.

En conclusion, Mme PILLONEL affirme que le rapport coût / bénéfice est défavorable : le coût financier est important ; les bassins scolaires ne sont pas adaptés aux familles ; peu de fréquentation ; péjoration pour les associations. Ouvrir un bassin scolaire quelques heures le dimanche matin ne serait pas adéquat, ni une plus-value pour la Ville de Vernier. La piscine du Lignon a été construite pour cette demande. L'extérieur a été refait en 2018. Le Service des sports continue de l'améliorer et de l'entretenir.

Enfin, la piscine de Pré-Bois sera ouverte également les dimanches avec une accessibilité pour les quartiers des Avanchets, de l'Étang et Vernier (2 arrêts de tram depuis Les Avanchets, environ 3 arrêts de bus depuis Vernier).

Un commissaire (MCG) confirme qu'à l'époque la fréquentation était faible.

Une commissaire (SOC) dit que cette motion lui fait beaucoup penser à une motion récente concernant l'ouverture de la piscine en fin de journée. Statistiquement, investir pour peu de personnes dans une Commune attentive aux dépenses de l'argent public n'est pas pertinent. Elle souligne que la piscine du Lignon est un luxe envié par de nombreuses communes. Il n'a pas été démontré que les infrastructures de la piscine du Lignon étaient insuffisantes pour accueillir les Verniolans qui souhaitent aller nager le samedi et le dimanche. Elle suggère plutôt d'investir cet argent pour améliorer les infrastructures de cette piscine. Elle refusera la motion.

Les commissaires n'ayant plus de questions, la Présidente (ALTERNATIVE) passe au vote de la motion M 319 – 24.01, Tous à l'eau, qui est refusée par 7 NON (3 SOC, 1 VERT.E.S, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, 1 UDC) et 2 OUI (2 MCG).